

## **L'explication expliquée aux sociologues**

Mathieu de CASTELBAJAC

**La qualité d'une explication dépend beaucoup du genre de rapports que le sociologue essaie d'établir avec ses enquêtés. Les situations les plus inégales tendent vers des explications à la troisième personne, privilégiées par les pères de la sociologie. Il est pourtant possible d'écouter ce que les acteurs ont à dire sans tomber dans une sociologie compréhensive « molle », car ils sont capables de s'orienter suivant la position qu'ils occupent dans l'espace social... et de l'expliquer.**

Recensé : John Levi Martin, *The Explanation of Social Action*, Oxford University Press, 2011, 416 p., \$35.

« Comment expliquons-nous les choses ? Quand avons-nous fait du bon boulot ? » (p. 3). Les sociologues n'ont pas de réponses satisfaisantes à ces questions. En échange, ils ont beaucoup de mauvaises réponses qu'aucun d'eux, mis au pied du mur, n'avoue prendre à la lettre. Au contraire, les sociologues ne manquent jamais une occasion de rappeler que les choses ne se passent pas réellement comme ils les expliquent, et se gargarisent de clauses conditionnelles (« tout se passe comme si », « toutes choses égales par ailleurs », « *mutatis mutandis* », etc.). Mais que vaut une explication qui ne prétend même pas être réaliste ? Ce problème a souvent été signalé, sans susciter de réaction. Comme le remarque ailleurs John Levi Martin, l'auteur de cet ouvrage exceptionnel, les sciences sociales semblent « opérer suivant le principe de la Warner Brothers suivant lequel lorsque vous vous précipitez du haut d'un ravin et qu'il n'y a plus rien sous vos pieds, vous ne tomberez pas tant que vous ne regardez pas en bas »<sup>1</sup>.

Martin est [professeur de sociologie](#) à l'Université de Chicago. Il est l'auteur de plusieurs articles remarquables, combinant avec bonheur des méthodes formelles innovantes à

---

<sup>1</sup> <http://understandingsocietyglobaledition.wordpress.com/2012/03/02/response-to-little-by-john-levi-martin>

des sujets originaux, tels que la division du travail entre animaux dans [un livre pour enfant](#). C'est également un théoricien de première importance. Son précédent ouvrage, *Social Structures*<sup>2</sup>, a reçu en 2010 le prestigieux Theory Prize de l'American Sociological Association. Le lecteur français sera sans doute mieux armé pour la lecture de son second ouvrage, *The Explanation of Social Action* : il s'appuie en grande partie sur des auteurs français (au premier rang desquels Merleau-Ponty et Bourdieu), tout en critiquant des traditions intellectuelles fermement établies dans les sciences sociales françaises. Enfin, son programme théorique noue un dialogue critique et original avec la sociologie de Pierre Bourdieu, mais a également des affinités fortes avec la sociologie pragmatique de Laurent Thévenot et Luc Boltanski.

### **Qu'est-ce qu'une explication sociologique?**

Martin part du constat que les sciences sociales ont une attirance morbide pour les explications « à la troisième personne » (chapitre 1). C'est le genre d'explication qu'on donne de l'action d'autrui, quand on attribue celle-ci à des entités abstraites, par exemple le capitalisme ou le patriarcat, après avoir rejeté comme des naïvetés les explications « à la première personne » que sont capables de donner les acteurs sur ce qu'ils sont en train de faire. Cette terminologie, d'inspiration kantienne, n'est pas tout à fait adéquate, comme le signale Martin. Car s'il y a bien une personne, dans les explications « à la première personne », l'existence de l'individu en tant que personne volontaire est niée dans les explications à la troisième personne, son action étant décrite comme celle d'un objet passif. Néanmoins, le plus souvent, quand nous décrivons l'action d'autrui, nous nions qu'il ait agi comme une personne volontaire, alors que nous nous reconnaissons plus volontiers cette qualité, quand nous décrivons ce que nous faisons. Il arrive aussi qu'en expliquant nos propres actions, nous nous traitions nous-mêmes comme le ferait un observateur critique.

Des observations similaires ont été proposées naguère par Boltanski<sup>3</sup>, mais Martin n'en tire pas, comme celui-ci, la conclusion que les acteurs ne sont aptes à rendre compte correctement de leur action qu'en situation de justification. C'est même pour lui le contraire, car c'est dans ce genre de situations que la tentation est la plus forte de se dédouaner sur des forces extérieures. Martin ne se propose pas, comme le lecteur pourrait le penser, de refaire

---

<sup>2</sup> John Levi Martin, *Social Structures*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2009, 408 p.

<sup>3</sup> Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, Paris, 1990, p.130-132.

pour la énième fois le procès de la sociologie explicative au nom d'une sociologie compréhensive « molle », en mettant l'accent sur les explications à la première personne. Au contraire, il montre que les explications à la troisième personne enchaînent leurs défenseurs à des conceptions absurdes de la causalité (chapitre 2). Les explications à la première personne, loin de renier le causalisme, le servent plus fidèlement.

D'où vient alors le refus autoritaire des explications à la première personne en sociologie ? Et d'où vient l'idée suivant laquelle la science exigerait une rupture avec l'expérience commune ? Les coupables sont connus. Charcot puis Freud ont popularisé le joker théorique qui donne toujours raison au savant avec ou contre ses sujets : si ces derniers acceptent ses explications, c'est qu'il a raison ; et s'ils leur opposent la moindre résistance, cette dénégation vaut également confirmation (chapitre 3). Ensuite, c'est en partie Durkheim et surtout les néo-durkheimiens qui sont blâmés pour avoir réduit le sens commun à un arbitraire culturel au-dessus duquel le savant devrait s'élever (chapitre 4). Martin démonte précisément cette épistémologie de la rupture ; au passage, il réfute avec humour trois des « mythes » savants qu'on retrouve dans toutes les défenses du relativisme culturel : l'infinité des mots pour désigner la neige chez les Eskimos<sup>4</sup>, la relativité des classifications zoologiques suivant les sociétés, l'existence d'un troisième sexe dans certaines tribus amérindiennes. C'est un des passages les plus mordants du livre.

Après avoir rejeté l'épistémologie antidémocratique que les sciences sociales ont reprise au freudisme et au durkheimisme, Martin puise dans trois traditions intellectuelles qui ont au contraire pris au sérieux les explications à la première personne des acteurs (chapitre 5). Il s'agit de la psychologie de la forme, de la théorie de l'activité vygotkienne et du pragmatisme étatsunien. Dans ces trois traditions, les jugements des acteurs sur le monde ne sont pas arbitraires ; ils ne dépendent pas d'une grille d'interprétation culturelle, variant d'une société à l'autre ; au contraire, ils sont fondés en réalité, dans les choses elles-mêmes, ou plus exactement dans les relations entre ces choses et les acteurs qui les perçoivent. Si le rebord d'une falaise paraît menaçant quand je m'en approche, c'est parce que je peux tomber. Et si la falaise paraît moins inquiétante vue depuis la plage, ce n'est pas que j'ai changé de grille d'interprétation, mais que je ne suis objectivement plus en danger. Selon la position que

---

<sup>4</sup> Voir aussi, à ce sujet, Emilie L'Hôte, « [Alice au pays des langues](http://www.laviedesidees.fr/Alice-au-pays-des-langues.html) », *La Vie des idées*, 30 janvier 2012.  
<http://www.laviedesidees.fr/Alice-au-pays-des-langues.html>

j'occupe, mon jugement peut changer, et l'objet de mon jugement change lui-même de nature par rapport à moi.

L'examen de ces traditions pointe donc en direction d'une « sociologie du jugement » (chapitre 6) : Martin fait d'ailleurs référence à Luc Boltanski et Laurent Thévenot, qui ont proposé une orientation similaire dans *De la Justification*<sup>5</sup>. Mais au lieu de partir, comme ces derniers, d'une sagesse pratique faisant l'aller-retour entre des ordres de généralité et des situations concrètes, Martin relie le sens pratique des acteurs aux positions qu'ils occupent les uns par rapport aux autres dans un espace organisé. Autrement dit, il s'appuie sur une théorie des champs ; c'était déjà la solution de Bourdieu. Cela dit, il ne s'agit pas de reprendre Bourdieu en entier. Car ce dernier s'est rendu coupable des deux fautes qu'a critiquées Martin dans les chapitres précédents (chapitre 7). On pourrait donc dire, pour aller vite, que Martin propose une théorie des champs expurgée de Durkheim et de Freud, insistant au contraire sur le rapport d'adéquation entre la façon dont le monde est organisé pour nous et notre capacité à produire des jugements sur le monde. C'est ce que Martin nomme une « complicité ontologique », en reprenant à Bourdieu une expression dont il modifie le sens, puisque, sous sa plume, cette complicité n'est plus suspecte ; au contraire, elle est au fondement du sens pratique des acteurs ainsi que de toute critique efficace du monde social. Martin, lorgnant du côté de Dewey, appelle « habitude » (*habit*) l'aboutissement de cette complicité ontologique. Ce choix de mot n'est pas sans équivoque, car la formation de cette adéquation est loin d'être une routine tranquille, comme Martin le répète lui-même.

Selon Martin, les transformations de cet ajustement mutuel peuvent se décrire comme une succession de déplacements entre des positions dans un espace social organisé, c'est-à-dire dans un champ. Deux métaphores permettent de comprendre en quoi consiste un champ en sociologie (chapitre 8) : on le compare généralement à un champ de forces ou à un champ de contestation. La première métaphore vient de la physique, la seconde du monde des jeux. Cela est bien connu, mais sans doute pour les mauvaises raisons. Car ce qu'il y a de commun entre un champ sociologique et un champ de forces, ce n'est pas tant l'idée d'un rapport de forces inégal, que celle d'action à distance entre deux objets. De même, ce qu'il y a de commun entre un champ sociologique et un terrain de jeu, ce n'est pas que les deux sont

---

<sup>5</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 483 p.

soumis à des règles, mais que la plupart des « règles du jeu » n'ont jamais besoin d'être explicitées, car les joueurs agissent selon les repères indexicaux perçus dans leur champ d'action (c'est ainsi que l'air menaçant de la falaise m'empêche vigoureusement de faire un pas de plus). Le champ n'est donc pas qu'une construction de l'esprit, les éléments du champ ayant un équivalent concret dans l'environnement que perçoivent effectivement les acteurs.

Le dernier chapitre se propose de refonder le pouvoir explicatif du sociologue sur les explications « à la première personne » qui paraissent acceptables quand on rend compte à autrui de son action. Mais cela ne signifie pas qu'il faille se contenter de ce que disent les acteurs. Car bien souvent ces derniers se rendent eux aussi coupables de l'erreur qui consiste à expliquer leurs actions et celles des autres à la troisième personne. Par conséquent une bonne explication ne reprend pas les justifications a posteriori des acteurs. En échange, elle doit faire référence à des entités qui entrent dans leur champ de perception. Celles-ci peuvent être très générales, comme l'armée, le parti républicain ou le fisc, et se manifestent dans notre champ de perception un peu comme une montagne ou une île : elles n'ont pas de contours précis, mais servent quand même de points de repère à l'action.

En fait, une bonne explication sociologique n'est pas différente d'une explication entre amis ou collègues. En effet, toute explication, savante ou profane, est une situation sociale ; c'est une situation plus ou moins égalitaire dans laquelle un individu essaie de faire comprendre quelque chose à quelqu'un d'autre. Aussi la qualité d'une explication dépend-elle beaucoup du genre de rapports que le sociologue essaie d'avoir avec ses enquêtés. Les situations les plus inégales tendent vers des explications à la troisième personne, faisant intervenir des entités abstraites. Les pères de la sociologie multipliaient à l'envi ces entités, mais l'arbitraire de ce procédé étant de moins en moins admis, on demande aujourd'hui aux acteurs de confabuler à la place des sociologues. Ce n'est guère un progrès : on n'a fait que déléguer la production des explications à la troisième personne. La solution est de s'en tenir à des éléments qui ont une consistance phénoménologique pour les acteurs. Mais cela ne signifie pas qu'on doive se limiter au champ de perception étroit de chaque acteur. L'avantage d'une théorie des champs est de combiner de façon cohérente les perspectives des uns et des autres pour élargir le tableau. Sans aller jusqu'à dévoiler les agissements d'entités cachées, on se permet donc de rendre visible des choses qui ne sont pas forcément vues de tous, mais qui ne sont pas cachées pour autant. C'est d'ailleurs ce que fait Martin, en montrant que les

explications les plus abstraites sont des situations sociales concrètes dans lesquelles l'inégalité des enquêtés et du chercheur n'est vue que par ce dernier.

### **Sociologie du jugement, esthétique sociologique et critique**

Martin relève à plusieurs reprises les affinités de son projet avec celui de Thévenot et Boltanski (p. 108, 194-196, 227, 248, 332, 344). Comme eux, il propose une sociologie du jugement. Et comme eux, il propose des orientations critiques qui ne prennent pas la forme d'une sociologie du dévoilement. Mais tandis que la sociologie de Thévenot et Boltanski est une sociologie du *jugement moral*, fondée sur une éthique de la justification en public, le programme de Martin repose sur une « esthétique », c'est-à-dire une théorie des jugements de perception. Cette orientation n'est d'ailleurs pas incompatible avec certains développements de la sociologie pragmatique française. Thévenot, en particulier, a étendu le modèle initial développé avec Boltanski pour prendre en compte l'écologie du jugement, en se servant notamment du concept de dispositif<sup>6</sup>. Les dispositifs organisent l'environnement des acteurs en présélectionnant les formats de jugement pertinents pour l'action. Sans entrer dans les détails, c'est une fonction à peu près équivalente que Martin donne au concept d'institution. Néanmoins, selon lui, l'étude du jugement des acteurs ne peut se limiter aux équipements plus ou moins organisés qui peuvent orienter celui-ci, car dans la majorité des situations, les acteurs se coordonnent sans en avoir expressément besoin. S'ils peuvent se permettre cette économie, c'est qu'ils sont capables de s'orienter suivant la position qu'ils occupent par rapport aux êtres et aux choses qu'ils perçoivent autour d'eux. C'est cette capacité ordinaire à simplifier la réalité qui rend nécessaire une théorie des champs, mais c'est aussi ce qui la justifie : car l'avantage d'une telle théorie est de schématiser la réalité d'une façon analogue à celle dont se servent les acteurs en pratique.

Ce n'est pas le seul avantage d'une théorie des champs ; elle permet encore de poser des problèmes que les sociologies de tradition pragmatique ont souvent omis, parce qu'elles ont hérité, par l'intermédiaire des philosophies de James et de Dewey, d'une esthétique implicite qui est sans doute exagérément optimiste quant aux capacités des acteurs à réagir à

---

<sup>6</sup> Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, 310 p.

toutes les mésaventures qui leur tombent dessus<sup>7</sup>. Certes, d'autres sociologies, comme celle de Bourdieu, pèchent par un excès inverse. Mais en réalité, Dewey et Bourdieu tirent des conséquences opposées d'une même conception de la critique : pour eux, elle est un régime de réflexivité supérieure, dégagé des dynamiques habituelles du jugement, tendant à faire dérailler celles-ci. Or, comme le suggère Martin, la critique bien comprise ne vise pas à supprimer nos habitudes, même routinières, ou nos déterminismes sociaux, mais à prendre appui sur ces choses pour mieux changer le monde. Bref, la critique n'est pas d'un autre ordre que l'action, même la moins réfléchie.

Cette suggestion est séduisante, toutefois Martin se contente de mettre l'eau à la bouche du lecteur. Il esquisse seulement cette piste dans une digression du chapitre 7 et un « Coda » de la conclusion, qu'il recommande d'ailleurs de sauter à ceux de ses lecteurs qui roulent des yeux quand on leur parle de sociologie critique. Du coup, le chapitre 7 et le Coda donnent une impression d'inachèvement. En remplaçant le concept d'*habitus* de Bourdieu par celui d'*habitude* de Dewey, notamment, Martin échange un vocabulaire qui n'est pas adéquat à son propos pour un qui ne l'est pas beaucoup plus. Car tandis que l'*habitus* de Bourdieu est chevillé au corps des acteurs, l'*habitude* de Dewey creuse son lit dans un environnement continuellement changeant. Or Martin attache les dispositions évaluatives des acteurs à des positions occupées dans un champ ; on peut donc supposer qu'un même individu, en passant d'un champ à un autre, ne transporte pas ses dispositions sans que celles-ci ne changent elles-mêmes. Ce qui revient à remplacer les effets d'*hystérésis* de l'*habitus*, c'est-à-dire de résistance de l'*habitus* aux changements extérieurs, centraux dans la sociologie de Bourdieu, par la « fermeté » (« *obduracy* », p.180, 231, 305, 337) des régularités du champ. Mais ce point n'est pas éclairci, et est avancé à titre d'hypothèse.

Si le dépoussiérage du concept d'*habitus* n'est pas poussé jusqu'au bout, Martin a en échange réussi à déraider la théorie des champs de Bourdieu. Il a le mérite, parmi tant d'autres, de rendre à nouveau perceptible l'originalité de cette théorie, en la dégageant des éléments qui ont le plus contribué à lui conférer un caractère dogmatique. Si des réélaborations de la sociologie de Bourdieu sont souhaitables, c'est certainement de là qu'il faut repartir, et non des éléments que cette sociologie a emprunté à la psychanalyse freudienne

---

<sup>7</sup> Sur ce point, Joan Stavo-Debaugé, Des « événements » difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste. In : Daniel Cefaï, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes public*, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2012, p. 191-224.

ou à Durkheim. Au contraire, les arguments de Martin sonnent comme une mise en garde contre la tentation actuelle de ne reprendre à Bourdieu que la rapidité à passer outre aux explications des acteurs pour remettre en place une critique transcendante de la réalité.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 29 août 2012

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)